

**Avis de la commission
départementale d'aménagement
commercial de Loir-et-Cher**

Réunie le 14 décembre 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis favorable au projet présenté par la SAS « DUFADIS », à SAINT-AIGNAN (41110), propriétaire et exploitante, en vue de créer un ensemble commercial, à l'enseigne « SUPER U », d'une surface de vente totale de 4 115 m² et un *drive* de 6 pistes et 194 m² d'emprise au sol, à SAINT-AIGNAN, aux Terres rouges (41110).